SONOS, INC. ADDENDA SONOS 27MCP

Dernière mise à jour : septembre 2026

Le présent Addenda Sonos 27mcp (« Addenda ») est un accord entre Vous et Sonos, Inc. (ainsi que ses Sociétés affiliées, ci-après « Sonos », « nous », « nos » ou « notre »). Il complète et est incorporé par référence aux Conditions d'utilisation, à la Licence et à l'Accord de garantie de Sonos (« Accord ») qui régissent autrement Votre utilisation de Sonos Produit et Service. Le présent Addenda s'applique où vous utilisiez Sonos 27mcp, quel que soit Votre pays de résidence; l'article 12 ci-dessous précise le nombre restreint de dispositions qui diffèrent selon que vous êtes situé dans l'Union européenne/l'Espace économique européen, au Royaume-Uni, en Suisse (collectivement, « Europe ») ou ailleurs.

Veuillez lire le présent addenda conjointement avec l'Accord et la déclaration de confidentialité de Sonos. Si vous n'acceptez pas le présent addenda, n'autorisez pas un assistant IA tiers (défini ci-dessous) à se connecter à votre compte Sonos par l'intermédiaire de MCP.

Les termes portant une majuscule qui ne sont pas définis dans le présent Addenda ont le sens qui leur est attribué dans l'Accord.

1. CE QU'EST LE MCP

Sonos 27mcp (« MCP ») est un service hébergé qui permet à un Assistant IA tiers de Votre choix (par exemple, Claude ou ChatGPT) de détecter et de contrôler Votre système Sonos, une fois que Vous avez autorisé cet Assistant IA tiers à se connecter à Votre compte Sonos. Vous interagissez avec l'Assistant IA tiers — par l'intermédiaire de sa propre application, de son propre appareil ou de sa propre interface — et l'Assistant IA tiers appelle à son tour un ensemble défini et limité de fonctions (« Outils ») que Sonos met à votre disposition.

Le protocole MCP fonctionne de manière opposée aux intégrations de tiers décrites ailleurs dans l'Accord (comme les services de musique ou les partenaires spécialisés dans la reconnaissance vocale). Ces intégrations impliquent que Sonos Vous donne accès au contenu ou aux services de tiers par l'intermédiaire du Produit Sonos. Le protocole MCP implique plutôt qu'un Assistant IA tiers que Vous avez choisi accède à Votre Système Sonos depuis l'extérieur de celui-ci, au moyen d'une autorisation que Vous lui avez accordée.

Sonos ne choisit pas, ne contrôle pas et n'a aucune visibilité sur ce que Vous dites ou tapez à l'Assistant IA tiers. Sonos reçoit uniquement l'instruction résultante que l'Assistant IA tiers décide d'envoyer (par exemple, une demande d'augmenter le volume dans une pièce désignée).

2. DÉFINITIONS

« Assistant IA tiers » **:** un produit ou service d'IA tiers (comme Claude ou ChatGPT) qui se connecte à Sonos 27mcp en Votre nom, selon Vos directives.

« Fournisseur d'assistant IA tiers » **:** l'entreprise ou l'organisation qui exploite un Assistant IA tiers (par exemple, Anthropic ou OpenAI).

***« Foyer »*:** le système Sonos ainsi que le ou les comptes Sonos et les identifiants de connexion associés par l'intermédiaire desquels Vous accédez à Vos Produits et Services Sonos.

***« Identifiants de connexion »* :** a le sens qui lui est donné dans le présent Accord.

***« Outil »* :** une fonction distincte que Sonos expose par l'intermédiaire de MCP pour qu'un assistant IA tiers puisse l'appeler, comme ajuster le volume, contrôler la lecture ou gérer les groupes et les favoris.

***« Données d'appel d'outil »*:** les données associées à une instruction spécifique exécutée par l'intermédiaire de MCP, y compris les identifiants de Domicile, de groupe et de lecteur concernés, le ou les noms de pièce que Vous avez configurés, l'Outil appelé et les métadonnées de lecture ou de configuration connexes.

3. AUTORISATION ET GESTION DE L'ACCÈS À L'ASSISTANT IA

3.1 Autorisation d'accès. En autorisant un Assistant IA tiers, Vous confirmez que Vous avez au moins 18 ans (ou l'âge légal de la majorité dans Votre territoire, s'il est plus élevé).

3.2 Fonctionnement de l'autorisation. L'autorisation s'effectue par l'intermédiaire de la propre application ou interface de l'Assistant IA tiers, à l'aide d'un protocole d'autorisation standard du secteur (OAuth). Cela signifie que Vous autorisez l'Assistant IA tiers à se connecter à votre compte Sonos. Sonos n'exige aucun compte distinct, aucune inscription de développeur ni aucune relation commerciale avec le Fournisseur d'assistant IA tiers pour que cette autorisation fonctionne.

3.3 Plusieurs domiciles et plusieurs assistants. Vous pouvez autoriser plus d'un Assistant d'IA tiers à se connecter à Votre domicile, et (sous réserve des conditions propres au fournisseur d'Assistant d'IA tiers) un Assistant d'IA tiers peut être utilisé dans plus d'un Domicile s'il est autorisé séparément pour chacun.

3.4 Révocation de l'accès. Vous pouvez révoquer l'accès d'un Assistant IA tiers à Votre compte Sonos à tout moment en déconnectant l'intégration Sonos à partir des paramètres de compte ou de connexions de l'Assistant IA tiers.

3.5 Votre responsabilité à l'égard de l'utilisation autorisée. Puisque Vous choisissez de donner à un Assistant IA tiers la capacité d'interpréter Vos instructions et de décider des actions à exécuter sur Votre Système Sonos, Sonos n'est pas responsable des actions entreprises par un Assistant IA tiers dans le cadre de l'accès que Vous lui avez accordé, sauf disposition contraire de la loi applicable. Cela comprend les actions qui ne correspondent pas à ce que Vous souhaitiez, dans la mesure où elles résultent de la façon dont l'Assistant IA a interprété Votre demande plutôt que d'un défaut du MCP lui-même. Sonos n'est pas non plus responsable de tout accès non autorisé à Votre système Sonos, ou de toute action entreprise sur celui-ci, qui résulterait d'une compromission, d'une violation ou d'une vulnérabilité survenant au sein des systèmes ou de l'infrastructure de l'Assistant dA tiers.

4. PORTÉE DE L'ACCÈS

4.1 Ce que permet MCP. MCP permet à un Assistant IA tiers autorisé d'appeler un ensemble défini d'Outils couvrant des fonctions telles que le contrôle de la lecture, le volume, le regroupement, les favoris et les listes de lecture, ainsi que les paramètres de cinéma maison.

4.2 Ce que le MCP ne permet pas. MCP n’expose pas et un Assistant IA tiers ne peut pas utiliser le MCP pour effectuer l’administration d’un appareil, la récupération de Vos identifiants de connexion ou d’autres identifiants de compte, des modifications apportées aux paramètres au niveau du compte, l’octroi d’accès à d’autres utilisateurs ou services, ou des mises à jour du micrologiciel. Ces fonctions sont intentionnellement exclues de la conception du MCP et ne sont mises à la disposition d’aucun Assistant IA tiers, quelles que soient les autorisations que Vous avez accordées.

4.3 Modifications apportées aux Outils disponibles. Sonos peut ajouter, supprimer ou modifier les Outils disponibles par l’intermédiaire du MCP de temps à autre. Les Outils, y compris leurs noms, descriptions et paramètres, sont dynamiques et peuvent être mis à jour par Sonos en tout temps. Ni Vous, ni l'Assistant IA Tiers que vous utilisez, ne devez chercher à Vous appuyer sur un ensemble de noms, de descriptions ou de paramètres d'Outils mis en cache, codés en dur ou récupérés précédemment. Une modification de la disponibilité d’un Outil, du nom, de la description ou des paramètres d’un Outil ne constitue pas, en soi, une réduction importante du service aux fins de l'article 13, à condition que la fonctionnalité sous-jacente mise à Votre disposition ne soit pas considérablement réduite.

5. DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

5.1 Ce que Sonos traite. Sonos traite les Données d’appel d’outil afin d’exécuter les instructions qu’un Assistant IA tiers envoie par l’intermédiaire du MCP. Sonos ne reçoit, ne traite ni ne stocke le contenu de Votre conversation ou de Votre demande transmise à l’Assistant IA tiers — seulement l’instruction qui en résulte.

5.2 Conservation et détails supplémentaires. Tous les détails sur les données recueillies dans le cadre de MCP, leur durée de conservation et le fondement juridique de leur traitement sont énoncés dans l'article de la Déclaration de confidentialité de Sonos intitulée « Fournir les services Sonos MCP (Accès aux assistants IA tiers) », qui fait partie intégrante du présent Addenda par renvoi.

5.3 Aucune utilisation publicitaire. Sonos n'utilise pas les Données d'appel d'outil à des fins publicitaires, et ne les utilise pas pour créer des profils publicitaires ou marketing.

5.4 Le traitement propre à l’Assistant IA tiers. Indépendamment du traitement des Données d’appel d’outil par Sonos, le Fournisseur d’Assistant IA tiers traite tout ce que Vous dites ou saisissez à l'Assistant IA tiers conformément à sa propre politique de confidentialité et à ses propres conditions, dans le cadre de Votre propre compte et de votre relation avec ce fournisseur. Sonos n’est pas partie prenante à ce traitement et ne le contrôle pas. Nous Vous encourageons à examiner la politique de confidentialité et les conditions du Fournisseur d’Assistant IA tiers avant de l’autoriser à se connecter à Votre Compte Sonos.

6. DISPONIBILITÉ; STATUT D’ACCÈS ANTICIPÉ

6.1 État actuel. À la date du présent Addenda, MCP est offert en tant que Fonctionnalité d'accès anticipé. Bien que MCP soit offert sur cette base, il s'agit d'une Fonctionnalité d'accès anticipé telle que décrite dans l'Accord, et les Conditions d'accès anticipé de Sonos s'appliquent aux fonctionnalités, à la disponibilité, à l'état de la garantie et à la limitation de responsabilité de MCP, et prévalent sur le présent Addendum en ce qui concerne ces sujets. Le présent Addenda continue autrement de s'appliquer dans son intégralité.

6.2 Aucune garantie de disponibilité continue. Sonos ne garantit pas que MCP, ou tout Outil particulier, continuera d'être disponible, sera exempt d'interruptions ou fonctionnera de manière identique sur tous les Assistants IA tiers, Produits Sonos ou Comptes Sonos.

6.3 Disponibilité des langues. MCP est initialement offert en anglais seulement. Sonos peut faire évoluer MCP vers d'autres langues à l'avenir, mais ne s'engage ni ne garantit qu'elle le fera, et le calendrier ainsi que la portée d'une telle évolution demeurent à la seule discrétion de Sonos.

7. UTILISATION ACCEPTABLE

En plus des exigences d'utilisation acceptable stipulées dans le présent Accord, vous acceptez de ne pas faire ce qui suit, et de ne pas autoriser ou permettre à un Assistant IA tiers de :

- tenter d'accéder, ou tenter d'amener un Assistant IA de tiers à accéder, à toute fonction exclue en vertu de l'article 4.2;
- créer, configurer ou exploiter un Assistant IA tiers, ou toute intégration avec MCP, d'une manière qui contourne le mécanisme de découverte des Outils de MCP, notamment en faisant appeler des Outils au moyen de noms, d'identifiants ou de paramètres d'Outils codés en dur, mis en cache ou autrement non récupérés au moment de l'utilisation, plutôt qu'au moyen de définitions d'Outils récupérées auprès de MCP au moment de l'utilisation;
- utiliser MCP pour obtenir un accès non autorisé à tout système Sonos, compte Sonos ou foyer autre que le vôtre;
- entraver, perturber ou imposer une charge déraisonnable à MCP, que ce soit par des moyens automatisés ou autrement; ou
- utiliser le MCP d'une manière qui enfreint le présent accord, les lois applicables ou les conditions du fournisseur tiers d'assistant IA.

Sonos peut suspendre ou résilier immédiatement l'accès d'un assistant IA tiers à votre compte Sonos, ou votre accès au MCP de manière générale, si Sonos estime raisonnablement que le présent article 7 a été enfreint ou que le maintien de l'accès présente un risque opérationnel ou de sécurité.

8. LES ASSISTANTS IA TIERS NE SONT PAS SONOS

Un Assistant d'IA tiers est le produit de son propre Fournisseur d'assistant d'IA tiers, et non de Sonos. Sonos ne développe pas, n'entraîne pas, ne contrôle pas et ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou le comportement de l'intelligence artificielle sous-jacente de tout Assistant d'IA tiers. La relation entre vous et le Fournisseur d'Assistant d'IA tiers, y compris tout compte, abonnement ou conditions d'utilisation auprès de ce fournisseur, ne concerne que Vous et ce Fournisseur d'Assistant d'IA tiers et ne fait pas partie du présent Addenda ou de l'Accord. Sonos n'est pas responsable, ni tenue responsable, des pertes, dommages, accès non autorisés, atteintes à la sécurité des données, interruptions de service ou autres préjudices découlant des systèmes, de l'infrastructure, des pratiques de sécurité ou de la conduite du Fournisseur d'assistant d'IA tiers, ou attribuables à ceux-ci, y compris toute compromission de jetons d'autorisation survenant dans l'environnement du

Fournisseur d’assistant d’IA tiers. Sonos n’est pas non plus responsable, ni tenue responsable, des restrictions relatives à votre utilisation de l’Assistant d’IA tiers, comme les limites quotidiennes de jetons, qui peuvent être imposées par le Fournisseur d’Assistant d’IA tiers.

9. EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ

LE MCP EST FOURNI SUR LA MÊME BASE QUE LE PRODUIT ET LES SERVICES EN VERTU DE L’ACCORD, Y COMPRIS, SANS S’Y LIMITER, L'ARTICLE INTITULÉ GARANTIE ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ DE L’ACCORD, QUI S’APPLIQUE INTÉGRALEMENT AU MCP. SANS LIMITER CET ARTICLE ET SOUS RÉSERVE DE TOUTE LOI IMPÉRATIVE SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR CONTRAIRE, SONOS NE GARANTIT PAS QU’UN ASSISTANT IA TIERS INTERPRÉTERA CORRECTEMENT VOS INSTRUCTIONS, QU’UN OUTIL SERA APPELÉ OU EXÉCUTÉ DE LA FAÇON PRÉVUE, OU QUE LE MCP SERA COMPATIBLE AVEC UN ASSISTANT IA TIERS PARTICULIER À TOUT MOMENT DONNÉ. SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR, RIEN DANS CET ARTICLE N’AFFECTE VOS DROITS PRÉVUS PAR LA LOI, Y COMPRIS TOUT DROIT IMPÉRATIF EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR.

10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'article 11 (Limitation de responsabilité) et l'article 12 (Indemnisation pour contrefaçon) de l’Accord s’appliquent intégralement à MCP, y compris les exclusions de l'article 11 relatives à la faute intentionnelle, à la négligence évidente, au décès ou aux dommages corporels, ainsi qu’aux droits légaux des consommateurs. Aucune disposition du présent Addenda n’étend la responsabilité de Sonos au-delà de ce qui est énoncé dans l’Accord.

11. RELATION AVEC D’AUTRES DOCUMENTS

Ordre de préséance. Le présent Addenda complète l’Accord. En cas de conflit direct entre le présent Addenda et l’Accord concernant expressément MCP, le présent Addenda a préséance, sauf que les Conditions d’accès anticipé de Sonos ont préséance sur les deux en ce qui concerne les sujets décrits à l'article 6.1 ci-dessus tant que MCP est offert dans le cadre d’un Accès anticipé.

12. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES JURIDICTIONS

Les dispositions suivantes s’appliquent uniquement si Vous vous trouvez dans le territoire indiqué. Comme le MCP n’est actuellement offert qu’en anglais à l’échelle mondiale, le présent Addenda ne comprend aucun engagement distinct quant à la disponibilité linguistique ou à la localisation pour l’Europe au-delà de ce qui est indiqué à l'article 6.3 ci-dessus.

12.1 États-Unis

- Lois sur la transparence de l’IA et la divulgation des agents conversationnels. L’Assistant IA tiers que Vous autorisez est un produit d’IA exploité par son propre fournisseur, et non par Sonos. Un nombre croissant d’États américains — y compris, sans s’y limiter, la Californie, le Colorado, l’Utah, l’Oregon, le Nebraska, l’État de Washington, le Connecticut, l’Idaho et d’autres — ont adopté ou envisagent d’adopter des lois

réglementant les systèmes d'IA conversationnelle et imposant des obligations aux fournisseurs de ces systèmes. La position de Sonos est que, le cas échéant, ces obligations incombent au Fournisseur de l'Assistant IA tiers en tant que fournisseur du système d'IA, car l'Assistant IA tiers n'est pas un système exploité ou déployé par Sonos.

- Résolution des litiges. La section Résolution des litiges de l'accord, y compris ses dispositions relatives à l'arbitrage, à la renonciation aux recours collectifs et à l'arbitrage groupé, s'applique aux litiges découlant du MCP et du présent avenant ou s'y rapportant, dans la même mesure qu'elle s'applique à l'accord en général.

12.2 Union européenne/EEE, Royaume-Uni et Suisse

- La transparence de la Loi sur l'IA. Sonos n'agit pas en tant que fournisseur de l'Assistant IA tiers au sens du règlement (UE) 2024/1689 (la « Loi sur l'IA »). Dans la mesure où l'article 50(1) de la Loi sur l'IA s'applique à un Assistant IA tiers, l'Assistant IA tiers assume la seule responsabilité de s'assurer que vous êtes informé, au plus tard au moment de votre première interaction avec lui, que vous interagissez avec un système d'IA.
- Protection des consommateurs et droit applicable. L'article Droit applicable et for juridique de l'Accord s'applique aux litiges découlant du MCP et du présent Addenda, ou s'y rapportant, y compris les protections qu'elle décrit pour les consommateurs ayant leur résidence habituelle dans l'UE, au Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège, en Islande ou au Liechtenstein.
- Aucun engagement linguistique distinct. Comme indiqué dans l'article 6.3 ci-dessus, le MCP est offert en anglais seulement pour le moment, à l'échelle mondiale, y compris en Europe. Cela est conforme aux exigences applicables en matière d'information des consommateurs et n'y déroge pas, lesquelles seront réexaminées par Sonos si et lorsque le MCP sera localisé dans d'autres langues.

13. MODIFICATIONS APPORTÉES AU PRÉSENT ADDENDA

Sonos peut mettre à jour le présent addendum de temps à autre, notamment pour tenir compte des modifications apportées au MCP, aux lois applicables ou au statut d'accès anticipé décrit dans la section 6.1. Si Sonos apporte une modification importante, c'est-à-dire des modifications qui réduisent vos droits, ajoutent de nouvelles obligations, réduisent considérablement le service qui vous est offert ou modifient considérablement le MCP, Sonos fournira un préavis d'au moins 30 jours. Si vous n'acceptez pas ces modifications, vous pouvez résilier le présent addendum sans pénalité.